



Royan, le 17 Juillet 2012

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le :

LUNDI 23 JUILLET 2012

à 18 H 30

Salle du Conseil

Ordre du jour

- Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 1. Plan Local d'Urbanisme – modification n° 2
- 2. Construction de 55 logements locatifs sociaux et réhabilitation de la résidence Touvent – convention à intervenir entre Habitat 17 et la Ville de Royan
- 3. Cession de la parcelle cadastrée section AS n° 228, sise avenue Louis BOUCHET à Royan, à la SARL A2 PATRIMOINE
- 4. Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) – prise de la compétence facultative : construction et gestion de nouvelles casernes de gendarmerie sur le territoire de la CARA
- 5. Construction d'un hangar privé sur le site de l'Aérodrome de Royan-Médis – Modificatif n° 1

- Questions diverses

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint,

Bernard GIRAUD